

MAGASIN DE 1 663 M² AVEC UN BUREAU DE 226 M² en R+1 À LOUER AU SEIN DU BATIMENT D6 SECTEUR PRODUITS LAITIERS ET AVICOLES

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Le bien disponible se compose d'un magasin de 1 663 m², situé au rez-de-chaussée et d'un bureau de 226 m² au premier étage du bâtiment D6, destinés à une activité de vente en gros de fruits et légumes et produits alimentaires biologiques. Les locaux comprennent également un terrain de 50 m² attenant au bâtiment pour permettre l'installation et l'utilisation d'une benne et d'un compacteur. Les emplacements sont livrés bruts et en l'état. Les travaux seront à la charge exclusive du candidat sous réserve de la validation de son dossier de demande d'autorisation de travaux.

Localisation et secteur : « rue de Rouen/rue de Rennes », secteur produits laitiers et avicoles, Rungis. Situé à proximité de la porte de Thiais.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : D6
- **ESI** : 01/D6/00/E/006 - 01/D6/01/C/007 – 01/D6/00/T/004
- **Surfaces** : 1663 m² de magasin, 226 m² de bureau et 50 m² de terrain soit une surface totale de 1 939 m²
- **Disponibilité du bien** : AOUT 2026, sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** :
 - Emplacements livrés en l'état.
 - divisible en plusieurs lots
 - Respect des activités du secteur, aucune vente physique de produits non biologiques dans le local.

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Type de contrat : Signature d'un traité de concession valable jusqu'au 31/12/2049.

	REDEVANCES (TARIFS €HT/M ² /AN)	CHARGES (TARIFS €HT/M ² /AN)	DEPOT DE GARANTIE	DPA
Magasin	144,45 €	56,24 €	100 124 €	200 € HT/M ²
Bureau	132,82 €	50,37 €	12 420 €	-
Terrain	58,49 €	28,40 €	1 303 €	76,22 € HT/M ²

- Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral N°2025-05141 du 19 décembre 2025

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle

- Cotisation au centre médico-social de Rungis : 71 € HT/an/salarié.

- Redevance digitale : 70€ HT/mois

- Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85 € HT/m²/an sur toutes les surfaces dont le CONCESSIONNAIRE bénéficie.



DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE **25/07/2025 à 16H00**



Pièces administratives :

- La carte d'identité du représentant légal de la société candidate
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles
- Dernier bilan comptable de la société

Pièces liées au projet :

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	40%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage, logistique urbaine propre, innovation, etc.	15%
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	15 %

-  Produits d'origine française. ★★
 Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
 Produits transformés en France. ★
 Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★★★
 Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★★★
 L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France...). ★★★
 Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★★★

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

SEMMARIS – Direction Commerciale [Date de mise en ligne : 25/06/2026]

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

ANTHONY NOUIOUI

Direction commerciale

anthony.nouioui@semmaris.fr

+33 6 29 30 64 25



SUPPORT TECHNIQUE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

emplacement.commercial@semmaris.fr

